

A modifier seul au V 80

Conseil de Paris des 26, 27 et 28 mai 2015

Amendement de l'exécutif

au vœu déposé par Mme Célia BLAUDEL, M. Jérôme GLEIZES, et les élu-e-s du groupe écologiste de Paris

Relatif au renforcement du réseau bus parisien

Sur proposition de l'exécutif, est proposé l'amendement suivant au vœu :

- Supprimer le neuvième considérant : « Considérant que, malgré les demandes de la Ville de Paris, le STIF a décidé de différer à plusieurs reprises le lancement de cette concertation »
- Au libellé du vœu, remplacer « interpelle le STIF afin que soit mise en œuvre, dans le cadre de la réalisation du plan quadriennal 2013-2016, une première phase de renforcement du réseau bus parisien : extension des lignes existantes, renforcement de fréquence et création de nouvelles lignes » par « s'adresse au STIF afin que soit lancée rapidement la concertation sur la restructuration du réseau de bus parisien, et demande avec force que cette restructuration réponde bien aux attentes des Parisiens, notamment ceux des arrondissements moins bien desservis aujourd'hui, en assurant un renforcement global de l'offre sur le réseau bus parisien. »

Le vœu est donc ainsi rédigé :

Considérant que le STIF a engagé un plan quadriennal 2013-2016 de renforcement de l'offre de bus en Ile-de-France à hauteur de 160 millions d'euros par an ;

Considérant que l'offre du réseau bus à Paris en journée mais également la nuit via le réseau de bus Noctilien, est insuffisante dans les arrondissements périphériques, en particulier dans certains quartiers de politique de la ville ;

Considérant que les résidents de ces quartiers insuffisamment desservis sont particulièrement attachés à ce projet de renforcement de desserte, comme l'a confirmé, par exemple, le débat organisé par la mairie du 20ème en comité déplacements de Mars dernier ;

Considérant que certains axes importants de ces quartiers n'accueillent ainsi aucune ligne de bus en journée ce qui ne permet pas aux personnes à mobilité réduite et handicapés de se déplacer facilement en transport en commun ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement du 14ème arrondissement du 11 mai demandant que la Mairie de Paris intervienne auprès du STIF et de la RATP en vue de la réalisation d'une desserte bus qui relierait le quartier politique de la Ville de la porte de Vanves à l'hôpital Broca via la Mairie du 14ème arrondissement ;

Considérant les études en cours ou déjà réalisées par le STIF et la RATP visant à restructurer le réseau de lignes de bus parisiennes en renforçant l'offre et en créant de nouvelles dessertes dans les arrondissements périphériques de Paris,

Considérant qu'il est ainsi envisagé à titre d'exemple, la création d'une nouvelle ligne, la 71, qui emprunterait les boulevards des fermiers généraux dans l'Est parisien à partir du 12ème arrondissement puis la rue de Belleville ;

Considérant le vœu adopté au conseil de Paris de novembre 2014 demandant l'engagement rapide de la concertation par le STIF en lien étroit avec la Ville et la RATP,

Aussi, sur proposition de Jérôme Gleizes, Célia Blauel et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP), le **Conseil de Paris émet le vœu que :**

La Mairie de Paris s'adresse au STIF afin que soit lancée rapidement la concertation sur la restructuration du réseau de bus parisien, et demande avec force que cette restructuration réponde bien aux attentes des Parisiens, notamment ceux des arrondissements moins bien desservis aujourd'hui, en assurant un renforcement global de l'offre sur le réseau bus parisien.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Gleizes', with a horizontal line underneath.